



SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE
DU **POST-URBAIN**

Assises de la société écologique du post-urbain *Déménageons le territoire !*

Vendredi 23 juin – Dimanche 25 juin à Vasles, Deux-Sèvres

Colonialité du modèle métropolitain

Table-ronde entre Claudine Parayre (Saclay Citoyen), Marie-Thérèse Zimmer et Christian Laporte (Pays Rochefortais Alert'), Jean-Christophe Castel (paysan, ex-Rochefortais) et Fabian Lévêque (Université Lyon 2, UMR Triangle)



Issue des captations vidéos de Fabian Lévêque

Au-delà des seuls périmètres administratifs des grandes villes, le modèle hégémonique de la métropolisation s'impose à d'autres lieux et modes de vie. Deux études empiriques sont venues illustrer comment la métropolisation bouleverse en profondeur nos écologies de vie et les assujettit à ses desseins capitalistes, du Plateau de Saclay et ses vallées jusqu'au pays rochefortais. Quelles formes ce modèle revêt-il concrètement et comment y résister ? Quelles luttes s'organisent à cette fin, que ce soit donc aux lisières métropolitaines périurbaines contre l'extension urbaine sans fin ou dans les petites villes converties de force aux recettes métropolitaines ? Dans la considération des enjeux écologiques, à quels horizons alternatifs ces luttes aspirent-elles et quelle autre géographie dessinent-elles ?

Descriptions habitantes des terrains

Claudine Parayre (collectif Saclay Citoyen) habite Jouy-en-Josas, dans la vallée arborée de la Bièvre, qui borde le Plateau de Saclay, à une vingtaine de km au sud-est de Paris. Les principaux pôles urbains à proximité sont Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines et Massy. Saclay est le nom d'un petit village de 3 000 habitant.es, au cœur d'un plateau agricole, très fertile, argileux et marécageux, connu pour son réseau de rigoles organisé par Louis XIV pour

alimenter les fontaines du château de Versailles. Le Plateau a donc une valeur historique et environnementale. Il était constitutif de la Ceinture Verte de l’Ile-de-France. Marie-Thérèse Zimmer (co-présidente de Pays Rochefortais Alert’) présente Rochefort, petite ville moyenne située en Charente-Maritime. Son histoire est également liée à Louis XIV puisque la ville est fondée en 1666, par Colbert, pour y implanter l’Arsenal militaire et maritime du roi, au milieu d’une zone de marais. Rochefort a perdu des habitant.es en passant de 36 000 habitant.es en 1901 à 23 500 habitant.es en 2022, ce qui ne convient pas au maire qui souhaite renouer avec la croissance démographique. « *J’adore cette ville et je voudrais qu’on cesse d’en faire ce qu’ils veulent en faire.* » (Marie-Thérèse). Ce sont deux territoires qui connaissent des mutations urbaines et économiques profondes.

Habiter des lieux en voie de métropolisation

On peut identifier plusieurs facteurs de la métropolisation au sein des deux territoires. Tout d’abord, une *artificialisation à marche forcée des lisières*. Jean-Christophe raconte notamment l’agrandissement de son quartier de sa jeunesse qui a entraîné la disparition d’un milieu humide et d’un bois associé à une sorcière par les enfants du coin. Il a été transformé en un petit parc urbain, artificialisé autour. Les transformations se poursuivent dans la zone industrielle par un surdimensionnement des activités économiques. La ville s’est étendue, a pris sur les terres agricoles, sur les fermes environnantes intra-muros, alors que la population n’a fait que diminuer : « *Ce que j’ai pu avoir en tant qu’enfant, où en dix minutes à pied on est dans la nature, ça commence à disparaître. Ses terres que j’ai vues détruites, elles vont peut-être nous manquer* » (Jean-Christophe).

Un autre facteur de la métropolisation renvoie à l’obsession de *l’attractivité nationale voire internationale, mais encore la concentration des activités dans les grandes villes*. Pour rendre un territoire plus attractif, les élus locaux et l’État appliquent les recettes toutes faites du néolibéralisme, au mépris de la démocratie. C’est ce dont témoigne Claudine à propos du Plateau de Saclay où une « *opération d’intérêt national* » (OIN) est imposée par l’État en 2009, inscrite dans la loi du Grand Paris. Cette opération a pour vocation d’accroître la compétitivité du territoire en aménagement un cluster des plus grandes écoles et universités françaises (une « *Silicon Valley à la française* »), de même que favoriser l’hyper mobilité des populations par une nouvelle ligne de métro dans le cadre de l’aménagement du Grand Paris Express. Cette opération visant la métropolisation du territoire saclaysien a aujourd’hui des effets très concrets : multiplication des zones de chantiers sur le Plateau et artificialisation accélérée, importants changements socio-spatiaux de la population, saturations quotidiennes des axes routiers et accroissement des temps de transports, rythmes de vie dans l’accélération perpétuelle, fragmentation des terres agricoles par la future ligne de métro, aménagements des espaces de nature pour les loisirs citadins, etc.



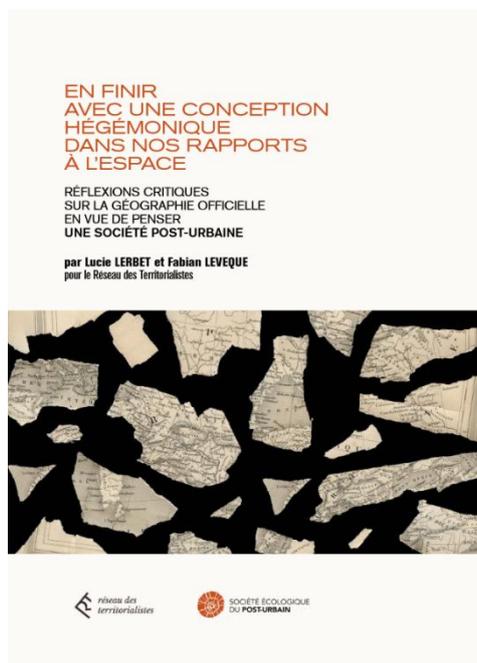
À Rochefort, les élus locaux cherchent explicitement à attirer les catégories sociales supérieures à travers des projets de développement ciblés, visant à l'attractivité économique (renforcement de la spécialité aéronautique, accroissement des flux touristiques saisonniers et de cure). Les projets économiques soutenus sont jugés hors sol et polluants. La densification accrue du bâti existant et l'extension urbaine des lisières doivent soutenir ces visées croissancistes. Des modèles anglo-saxons de développement urbain, de Seattle (siège de Boeing) en particulier, sont érigés en solutions miracles par la municipalité en place de Rochefort dans la perspective de gagner de nouveaux habitants. Ce sont plus globalement les politiques métropolitaines de développement (très orientées sur l'offre plutôt que la demande) qui inspirent les élu.es des villes moyennes et petites à travers les programmes « *Action cœur de ville* » et « *Petites villes de demain* » (patrimonialisation des centres historiques, bucolisation paysagère des espaces publics, reproduction des grandes festivités culturelles, développement de l'économie nocturne, etc.). « *Un fonctionnement démocratique serait possible dans une ville à taille humaine. Les questions du logement, de l'emploi, du social et de l'environnement pourraient être débattues plus sagement* ». (Christian). Les Rochefortais.es se sentent ainsi dépossédé.es de toute possibilité d'infléchir les décisions politiques qui concernent leurs propres existences et leurs lieux de vie.



Claudine partage ce *sentiment de dépossession* face à des décisions d'aménageurs et de grands élus d'Ile-de-France qui vont s'imposer « *dans un sentiment de supériorité, de domination* » au détriment de toute considération pour les aspirations des habitant.es déjà présent.es, lesquelles décisions vont pourtant considérablement bouleverser leur environnement de vie. Cette mise au pas forcée des lieux hors des Métropoles officielles vient illustrer le processus de colonialité à l'œuvre, dans l'assimilation systémique aux visées métropolitaines de pans entiers de territoires habités qui ne manquent pourtant pas d'autres intentions, bien plus écologiques, pour leurs lieux de vie.

On perçoit comment à travers ces lieux de vie « *l'intérêt de l'État est adossé à des politiques métropolitaines. Il s'agit d'une vision très centralisée de la géographie autour des métropoles adossée à leurs desseins capitalistes. Se développe ainsi une géographie du territoire national, qui trouve ses fondements dans l'histoire coloniale et issue de la modernité. Les espaces sont à administrer et à rationaliser, dans une perspective de rentabilisation et de mise en compétition des territoires. Les discours en outre associés à cette géographie officielle, autoritaire et violente dénigrent en permanence toute vision alternative, autonomiste et*

localiste portée par des habitant.es, des collectifs qui sont inscrits dans ces lieux.» (Fabian, faisant référence à une note de réflexion écrite avec Lucie Lerbet)¹.



Les moyens de la lutte et les autres géographies en émergence

Malgré les dénis de démocratie de la part des élus locaux et de l'État, les habitant.es se mobilisent : « *On a obtenu le classement de la vallée de la Bièvre. Au début des années 2000, on a créé une AMAP ce qui participe à ancrer des liens entre les agriculteurs et les habitants. En 2005, 1200 personnes se sont mobilisées pour acheter des terres agricoles à protéger. On a créé un vrai réseau militant.* » (Claudine). À Rochefort, les habitant.es participent également aux enquêtes publiques ce qui permet de faire valoir leurs arguments, de les communiquer aux médias, « *on s'en sert comme tribune. Nous organisons des réunions publiques.* » (Christian). Pays Rochefortais Alert' engage même des recours en justice contre un incinérateur et se mobilisent contre des activités industrielles délétères (usine de production d'engrais chimiques, fonderie, etc.). « *On a fait 21 recours jusqu'à présent. On en a gagné 7, on en a perdu 9 mais ça contribue à décourager les promoteurs immobiliers sur Rochefort. Les promoteurs ont tendance à aller voir, là où c'est plus facile.* » (Christian).

Ces luttes dessinent un avenir désirable pour leurs territoires, adapté aux enjeux de l'urgence écologique et climatique qui concernent ces villes. Pour les petites villes, selon Jean-Christophe : « *il faut maintenir des jardins ouvriers pour permettre une alimentation locale. Tout bon jardinier partage ses légumes. Ces espaces sont aussi de vrais corridors écologiques. Les espaces verts de la ville pourraient plutôt accueillir des haies et des arbres comestibles. On pourrait également penser une régie agricole avec une commune qui serait responsable de ses terres* ». Cette proposition ne peut être compatible avec une agriculture extensive et exportatrice comme celle de la Charente-Maritime. Jean-Christophe a récemment dû quitter le département pour s'installer dans les Deux-Sèvres, en raison du manque de terres à disposition pour installer durablement son activité paysanne. L'autonomie renvoie nécessairement à « *construire un projet alternatif* » (Claudine). Pour résister à l'expansion du modèle métropolitain, elle évoque l'initiative de préfigurer une autre géographie des

¹ <https://www.post-urbain.org/r%C3%A9flexions>

territoires saclaysiens qui partent davantage des singularités locales et de la préservation prioritaire des terres nourricières².



² COLLECTIF « UN AUTRE AVENIR POUR LES PAYS DE SACLAY », *Le pôle agriurbain des pays de Saclay. Les pays de Saclay, une entité remarquable, espace d'équilibre pour la région Ile-de-France*, JePublie, 2010.